

SOUS EMBARGO MARDI 30 MAI À 1H du matin (UTC-4, heure de Montréal)

**Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC)
Communiqué**

Mardi 30 mai 2023

GI-TOC appelle à ce que justice soit rendue rapidement pour Raouf Farrah, 100 jours après son emprisonnement

L'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC) appelle le système judiciaire algérien à accélérer et à conclure l'affaire pénale contre son analyste principal Raouf Farrah, 100 jours après son emprisonnement au centre de détention de Boussouf à Constantine en Algérie.

M. Farrah a été emprisonné le 20 février 2023 avec son père de 67 ans, Sebti Farrah, après avoir été arrêté dans le cadre de l'affaire Amira Bouraoui, une militante et journaliste qui a défié une interdiction de sortie du territoire pour arriver en France au début du mois de février.

Raouf est accusé de « diffusion d'informations et de documents classifiés secrets » et de « réception de fonds dans le but de commettre des actes susceptibles de troubler l'ordre public ». Son père est accusé de « réception de fonds dans le but de commettre des actes susceptibles de troubler l'ordre public ».

Le 13 avril, les autorités algériennes ont mis Sebti en libération provisoire et ceci a été confirmée lors d'une audience le 4 mai. La GI-TOC se réjouit de cette évolution, et exhorte les tribunaux à accorder également une libération provisoire à Raouf, à accélérer le processus judiciaire et à rendre justice dans cette affaire.

La GI-TOC est convaincue que Raouf et Sebti seront en mesure d'être innocentés dans cette affaire. Raouf est un chercheur internationalement reconnu dont les travaux sont diffusés de manière transparente dans le domaine public et pour le bien public.

« Tant au sein qu'à l'extérieur de l'Initiative mondiale, Raouf s'est forgé une très solide réputation d'un chercheur engagé à mener des recherches avec beaucoup d'intégrité et de diligence. Ses recherches pour l'Initiative mondiale ont été d'une valeur inestimable pour aider à mieux comprendre le crime organisé en Afrique du Nord et au Sahel », a déclaré Mark Shaw, directeur de la GI-TOC. « Son travail est un exemple de recherche destinée à contribuer à la lutte contre le crime organisé et à l'atténuation des préjudices causés envers les individus, les communautés ainsi que les États. »

La GI-TOC continue de soutenir Raouf et Sebti ainsi que leur famille. « J'attends avec impatience que Raouf soit innocenté dès que possible, afin qu'il puisse retourner auprès de sa famille et reprendre son travail avec nous », a déclaré Shaw.

La GI-TOC a son siège principal à Genève et des sièges sociaux au Cap et à Vienne, où elle bénéficie du statut d'organisation quasi-internationale.

----- FIN -----